



# **DOSSIER DE PRESSE**

# **PRENTSA TXOSTENA**

**Alda Habas occupe les locaux de HSA :  
contre l'humidité et le logement indécent  
et pour que les locataires soient entendus et respectés.**

**Mercredi 24 janvier 2024 à Bayonne**

# **Sommaire**

- 1. Récapitulatif des échanges et démarches concernant les problèmes d'humidité dans le quartier de Habas au 24/01/2023 : page 2**
- 2. Photos illustrant les problèmes d'humidité et de moisissures à l'intérieur des appartements des locataires d'Habas : page 5**
- 3. Courrier recommandé adressé à HSA au 6/11/2023 : page 7**
- 4. Accusé de réception du courrier recommandé envoyé par Alda Habas le 6/11/2023 : page 8**
- 5. Email adressé à HSA au 15/11/2023 : page 9**
- 6. Email adressé à HSA au 29/12/2023 : page 10**
- 7. Rapport d'expertise de Soliha reconnaissant l'indécence du logement de Rudy Ortica : page 12**
- 8. 6 Engagements d'HSA pour maintenir et améliorer la qualité de nos services au quotidien : page 16**



**Récapitulatif des échanges et démarches concernant les problèmes d'humidité  
dans le quartier de Habas  
Au 24/01/2023**

Le collectif Alda Habas, créé officiellement en septembre 2022, est actif depuis un an et demi dans le quartier de Habas. L'objectif du collectif est de s'organiser entre habitants pour améliorer notre quotidien et résoudre les problèmes auxquels nous sommes confrontés. Nous avons la volonté de recréer de la vie et de l'entraide dans le quartier de Habas. Depuis septembre 2022 : nous avons obtenu la réinstallation de la boîte postale dans le quartier ; HSA nous a mis à disposition un local qui nous permet d'organiser nos réunions mais aussi des événements pour le quartier ; nous avons organisé une grande fête de quartier et un vide-grenier le 3 juin dernier qui ont réuni plus de 300 personnes sur la journée. Nous avons aussi travaillé sur plusieurs sujets qui concernent les habitants comme la gestion des déchets dans le quartier, les aménagements extérieurs... **Mais notre sujet principal de préoccupation est celui de l'humidité dans nos logements.**

Voilà les différentes étapes qui ont mené à la mobilisation d'aujourd'hui :

- Le collectif a réalisé un porte-à-porte auprès de tous les locataires qui nous a amené à constater que des problèmes d'humidité dans les logements étaient partagés dans 137 appartements. Nous avons ensuite constitué un dossier regroupant une première liste de 36 logements dont les personnes nous avaient demandé à ce que leur dossier soit remonté à HSA.
- **Le 24 février 2023** : Envoi à M. I., responsable de l'Agence des Hauts de Sainte-Croix du dossier regroupant ces 36 logements et demande de rendez-vous.
- **Le 30 mars 2023 : Réunion entre HSA et le collectif Alda Habas.** Lors de cette réunion, **proposition de méthode par HSA** (avec l'intervention d'un expert indépendant dans les 36 logements pour recenser les problèmes et voir quelles solutions proposer en fonction), permettant à HSA d'évaluer les interventions à mener : travaux dans les logements, adaptations possibles ou non... et faire revoir à HSA la date de la réhabilitation de Habas (qui est pour l'instant prévue pour 2028).
- **Le 23 juin 2023** : Les **interventions de M. J.** ont finalement eu lieu le 23 juin, seulement dans un échantillon de 10 logements. Lors des rendez-vous, M. J. nous a dit qu'il transmettrait très rapidement son rapport à HSA.
- **Le 17 juillet 2023 : Pas de nouvelles sur l'avancée du dossier**, nous avons contacté M. I. qui nous a dit qu'il faisait le point avec sa directrice sur le dossier la semaine suivante, et qu'il reviendrait vers nous à son retour de congé mi-août avant

d'évoquer les suites données.

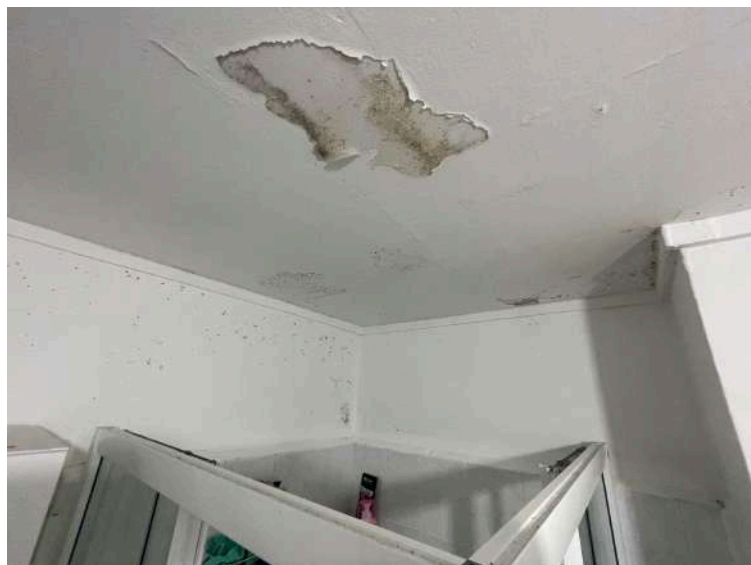
- **Le 13 septembre 2023** : Reprise de contact avec M. I. afin d'avoir des informations sur l'avancée du dossier. Il nous a informés qu'il avait reçu les premiers éléments du rapport de M. J. et qu'HSA avait commencé à travailler avec les entreprises d'entretien sur les préconisations émises par le bureau d'étude. M. I. nous a aussi proposé d'organiser un rendez-vous avec Mme G., nouvelle responsable d'agence responsable du secteur de Habas, afin d'évoquer les suites données.
- **Le 11 octobre 2023** : **Premier rendez-vous de prise de contact avec Mme G.**, nouvelle responsable d'agence dont dépend le quartier de Habas.
- **Le 18 octobre 2023** : **Présentation du rapport d'expertise** produit aux membres de Alda Habas par Mme G., qui **informe le collectif du fait que des problèmes structurels sont reconnus, et que des travaux intermédiaires relevant de la direction du patrimoine devront donc être réalisés en 2024** (dans l'attente du plan de rénovation prévu pour 2028).
- **Le 20 octobre 2023** : Une réunion entre les services d'HSA (Direction du patrimoine, et Agence) a eu lieu pour définir le plan d'action proposé par HSA pour les résidences de Habas. HSA devait nous faire des retours suite à cette réunion pour tenir le collectif informé et poursuivre les échanges sur les travaux envisagés par HSA.
- **Le 27 octobre 2023** : **Pas de retour d'HSA**, nous avons envoyé un mail à Mme G. pour demander le compte-rendu de la réunion interne à HSA.
- **Le 6 novembre 2023** : **Courrier recommandé envoyé à Mme A.**, Directrice du Patrimoine **afin de demander un retour rapide sur les travaux prévus** pour les résidences de Habas.
- **Le 7 novembre 2023** : Réponse de Mme G. au mail du 27 octobre 2023, donnant plusieurs informations sur des pistes et décisions prises par HSA lors de la réunion du 20 octobre.
- **Le 15 novembre 2023** : Réponse de Alda Habas à Mme G. pour demander des éclaircissements sur un certain nombre d'interventions évoquées, et surtout **demande des dates d'intervention et de réalisation des travaux**, attendues au premier trimestre 2024 par Alda Habas. Envoi de la copie du courrier envoyé à Mme A., et demande d'organisation d'une réunion entre Alda Habas, Mme G. et Mme A..
- **Le 29 décembre 2023** : Suite à **l'absence totale de réponse des Mesdames A. et G.**, mail de relance de Alda Habas pour dire que l'absence de réponse est problématique, que le collectif et les habitants de Habas attendent des réponses et engagements concrets, pour signaler la situation de Rudy Ortica qui habite dans un logement reconnu indécemment par Soliha, et annoncer que "*exaspéré(e)s, nié(es), dans la précarité pour certains, nous vous demandons de nous donner des réponses*".

*claires et concrètes et ce avant le 15 janvier 2024 ou nous serons dans l'obligation d'agir et de se présenter à vous sans carton d'invitation."*

- **Le 10 janvier 2024** : Alda Habas voit Mme G. lors d'un rendez-vous concernant le local et essaye d'échanger à ce sujet, **elle ne répond pas à cette interpellation et dit de l'appeler.**
- **Le lundi 15 janvier 2024** : Une membre du collectif appelle Mme G. qui dit que les informations seront envoyées par mail d'ici la fin de la semaine.
- **Le mercredi 24 janvier** : **à ce jour, toujours rien !**



**Photos illustrant les problèmes d'humidité et de moisissures à l'intérieur des appartements des locataires d'Habas**







### 3. Courrier recommandé adressé à HSA au 06/11/2023



Chez Alda  
25 place des Gascons  
64100 Bayonne  
habas-la-plaine@alda.eus

Mme [REDACTED]  
Directrice du Patrimoine et Développement Durable  
Habitat Sud Atlantic  
2 chemin Abbé Edouard Cestac  
64100 Bayonne

Habas, le lundi 6 novembre 2023

#### **Objet : Demande de retour rapide sur les travaux prévus pour les résidences de Habas**

Bonjour Madame [REDACTED],

Nous vous contactons à propos du dossier concernant nos résidences de Habas. Suite à la sollicitation de notre collectif Alda Habas par rapport aux problèmes d'humidité que nous rencontrons dans le quartier, un diagnostic a été commandé par HSA et réalisé par le cabinet indépendant de M. [REDACTED]. Ce diagnostic a révélé des problèmes structurels comme des VMC dysfonctionnelles ou des problèmes d'étanchéité en pied de bâtiments.

Nous avons été informés qu'au vu de la nature des travaux, ce sont vos services qui ont été saisis de ce dossier. Et nous avons connaissance d'une réunion qui a eu lieu au sein D'HSA il y a deux semaines pour définir les travaux à réaliser. Nous n'avons à ce jour aucun retour de votre part alors que la situation pour laquelle nous vous avons sollicités au mois de février est urgente pour nous, d'autant plus à l'approche de l'hiver.

Nous vous prions de bien vouloir nous faire un retour rapide sur les travaux que vous avez prévus pour notre résidence, et nous nous tenons à votre disposition pour en discuter.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées,

Le collectif Alda Habas



## 4. Accusé de réception du courrier recommandé envoyé par Alda Habas le 6/11/2023

	<b>Lettre Recommandée</b> <b>AVIS DE RÉCEPTION</b>	<b>Numéro de suivi</b> <b>AR87000828273223K</b>
	<p>Présentée, avisée le : <b>09/11/2023</b> Distribuée le : <b>09/11/2023</b></p> <p>Nom du destinataire ou de son mandataire : <b>Habitat Sud Atlantic</b></p> <p>Signature du destinataire ou de son mandataire : </p> <p>Pièce d'identité présentée :</p> <p>Identifiant facteur : NjQwMzMwMjAyMyOxMS0wOVQ. wOToyOTo0MyswMTowMA==</p> <p><small>Conservez cet avis de réception. Il sera nécessaire en cas de réclamation. Cette preuve doit être conservée sous la forme sous laquelle elle vous a été transmise. Les conditions spécifiques de vente de la Lettre recommandée sont disponibles sur le site <a href="http://www.laposte.fr">www.laposte.fr</a></small></p>	<p>Destinataire de la lettre recommandée</p> <p><b>Habitat Sud Atlantic</b> <del>2 CHEMIN ABBE EDOUARD CESTAC 64100 BAYONNE</del></p> <p>Renvoyer à l'adresse ci-dessous</p> <p><b>ALDA-CHANGER</b> <b>M. Bude Jérémie</b> <b>20 RUE DES CORDELIERS</b> <b>64100 BAYONNE</b></p>
	<small>La Poste S.A. au Capital de 5 364 851 364 € - RCS Paris 356 000 000 - Siège Social : 9 rue du Colonel Pierre Avia 75757 PARIS CEDEX 15</small>	

## 5. Email adressé à HSA au 15/11/2023

**Objet : HUMIDITE**

A : ██████████@ophsa.fr

De : habas-la-plaine@alda.eus ; le 15.11.2023

Bonjour Mme ██████████,

Nous vous remercions pour votre retour<sup>1</sup>.

Nous prenons bonne note du plan de réhabilitation fixé à 2028 et nous espérons qu'au vu des problématiques du quartier il sera avancé. Savez-vous s'il y a une marge de manœuvre de ce côté ?

Concernant l'intervention de SAPIAN, pourrions-nous avoir plus de précisions sur le début de leur intervention ? Pourriez-vous nous préciser quels travaux, et à quelle date ils sont prévus ? Nous avons les mêmes questions concernant les drainages en pied de bâtiment et le curage des réseaux d'eau de pluie.

Nous tenons à souligner que nous attendons des interventions dans le premier trimestre de l'année 2024, car comme nous vous l'avons dit ces problèmes ne sont pas pris en charge par HSA depuis de nombreuses années.

Nous sommes étonnés que la responsabilité des propositions de travaux dans les logements soit laissée à Proxiserve alors que nous vous avons fait remonter de nombreux problèmes avec cette entreprise, par exemple :

- le fait que lors des visites chez Mme ██████████ et Mme ██████████, Proxiserve avait dit que les bouches de ventilations fonctionnaient très bien alors que lors de sa venue M. ██████████ avait dit que ce n'était pas le cas.
- le fait que proxiserve ne fait actuellement pas de visite annuelle pour vérifier et nettoyer les ventilations

Concernant l'intervention dans 36 logements, nous souhaiterions avoir l'assurance que les travaux prévus en 2024 sont prévus pour l'ensemble des logements de Habas La Plaine et Ginsburger.

Pour finir, par rapport à la réunion de ce vendredi organisée avec Alda, le collectif Alda Habas ne sera pas représenté. Nous avons envoyé un courrier recommandé à Mme ██████████ que nous vous joignons en copie pour information, et peut-être qu'une réunion pourrait être organisée avec vous et Mme ██████████ sur la situation de Habas ?

Dans l'attente de votre proposition de rendez-vous,

Cordialement,

Alda Habas

---

<sup>1</sup> Ce "retour" fait référence à une réponse mail de Mme G. le 7/11/2023 suite au mail du collectif du 27/10/2023 demandant des retours sur la réunion interne à HSA. Le recommandé à la direction du patrimoine plus haut et ce mail du 15/11/2023 sont restés sans réponse.

<sup>2</sup> L'expert indépendant désigné par HSA pour faire les diagnostics dans les logements

## 6. Email adressé à HSA au 29/12/2023

**Objet : Humidité suite expertise DECEMBRE 2023**

A : ██████████@ophsa.fr , ██████████@ophsa.fr

De : habas-la-plaine@alda.eus ; le 29.12.2023

Mesdames, bonjour,

Nous sommes toujours en attente de réponse :

- de notre lettre recommandée avec accusé de réception du 05 novembre 2023 adressée à Madame ██████████ et de notre courriel du 15 novembre 2023 adressée à Madame ██████████ concernant l'humidité qui touche le parc d'Habas La Plaine et de Ginsburger.

Nous nous permettons un mail commun, même si nous savons bien que vous n'avez pas les mêmes missions dans le cadre des problèmes d'humidité qui nous occupe.

Nous trouvons cette absence de réponse problématique. Les divers désordres liés à l'humidité sont là, l'hiver également et nous souhaitons un minimum de considération.

Nous avons alerté HSA en février 2023 en vous transmettant un dossier composé de 36 appartements particulièrement préoccupants sur les 137 répertoriés.

Un expert est passé sur 10 logements en juillet 2023. Nous avons souhaité à plusieurs reprises la transmission du rapport et nous avons attendu.

Madame ██████████ très vite après sa prise de fonction nous a reçus et nous avons pu visionner ledit rapport en détail et nous la remercions. Vu la gravité des divers désordres nécessitant de lourds travaux, le dossier a été transmis à la Direction du Patrimoine et depuis le 05 novembre 2023, nous attendons, Madame ██████████ une réponse à notre courrier recommandé.

Bientôt un an que nous attendons et nous avons besoin d'un engagement concret et transparent de votre part sur le déploiement des travaux, leur teneur, et ce pour le premier trimestre 2024. Il y a chez nous une impatience qui gronde et du désespoir qui déborde face à votre silence, face à votre lenteur.

Nous n'admettons pas la promesse des interventions de Proxiserve. D'ailleurs à ce sujet, pour votre parfaite information, Mesdames ██████████, ██████████ et ██████████ faisant partie des 10 logements visités par M. ██████████ n'ont toujours pas été contactés par la société. Proxiserve est intervenue dans des logements et leur diagnostic parfois a été différent de celui de l'expert mandaté, Proxiserve toujours qui si nous avons bien compris ce que vous n'avez expliqué ne remplit absolument pas le cahier des charges fixé. Proxiserve, pour nous, c'est le pansement usager sur une plaie béante.

Nous souhaitons aujourd'hui des réponses claires, des engagements précis sur la teneur des travaux sur l'ensemble de votre parc où nous nous verrons dans l'obligation de réagir à la hauteur de ce manque de considération.

Par ailleurs, Madame [REDACTED], nous nous permettons de vous alerter sur la situation de M. Rudy ORTICA domicilié avec ses 3 enfants au Bâtiment 2, 4 ème étage de la place Francis Jammes. Il ne fait pas partie des 10 logements expertisés par M. [REDACTED]. Il nous a contactés et transmis des vidéos très choquantes de son logement et des photos effroyables de l'endroit dans lequel il vit. M.ORTICA nous indique que sous les conseils de son assistante sociale, il fait des démarches individuelles via vos services et ceux de Monsieur le Maire, notamment pour être relogés en raison de l'insalubrité de son logement. Ses enfants sont malades en raison de l'humidité, même s'il nettoie, repeint, aère, chauffe. Il nous rapporte que lors d'une panne électrique sur un de ses chauffages, Monsieur Groshenry a fait intervenir un électricien. Lors de l'intervention, la prise électrique s'est arrachée du mur avec le plâtre : tout était imbibé d'eau. L'électricien aurait fait remonter à vos services. Nous vous mettons en copie quelques photos et nous attendons de votre part une réaction rapide.

Mesdames, exaspéré(e)s, nié(es), dans la précarité pour certains, nous vous demandons de nous donner des réponses claires et concrètes et ce avant le 15 janvier 2024 où nous serons dans l'obligation d'agir et de se présenter à vous sans carton d'invitation.

Respectueusement.

Alda Habas

## 7. Rapport d'expertise de Soliha reconnaissant l'indécence du logement de Rudy Ortica



PAYS BASQUE

**SDSeI Adour BAB - Site Bayonne**  
25 Avenue Mounédé  
64100 BAYONNE

Affaire suivi par [REDACTED]  
☎ 05.47.20.80.55  
Dossier BAL n° 62807

Bayonne, le 02 janvier 2024

A l'attention de Mme I [REDACTED]

**Madame,**

Veillez trouver sous ce pli, le rapport technique de :

**Monsieur ORTICA Rudy**  
[REDACTED]  
64100 BAYONNE

Nous vous prions d'agréer, **Madame**, nos sincères salutations.

**La Responsable de Service,**



P.J. : Dossier

## FICHE RECAPITULATIVE DE VISITE

Dossier n° : 62807	Date visite : 21/12/2023	Intervenant : [REDACTED]	TS REFERENT : [REDACTED]	Mail AS : [REDACTED]
-----------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-------------------------

Nom-Prénom	ORTICA Rudy
Adresse	[REDACTED]
Téléphone	[REDACTED]
N° Allocataire	[REDACTED]
Propriétaire	HABITAT SUD ATLANTIC
Nature de la visite	Humidité

## CARACTERISTIQUES DU LOGEMENT

Type d'habitation	Collectif du Parc public	
Occupation	Locataire	
Date d'entrée dans les lieux	Novembre 2022	Type de logement : F4
Surface chauffée	Env. 70 m <sup>2</sup>	Nbre d'occupants : 4
Nombre d'enfants et âge	3 enfants	

## NIVEAU D'ISOLATION

Murs extérieurs	Parpaings et béton	Isolation	partielle
Plafonds sous combles	Combles perdus	Isolation	non connu
Plancher rez-de-chaussée	Logement en dessous	Isolation	non connu
Fenêtres	PVC double vitrage		
Occultations	Volets		
Nature ventilation	Grille de ventilation		

## INSTALLATION CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE

Mode de chauffage/Energie

Chauffage central

Fuel

Bois

Âge de l'installation

Chauffage divisé

Electrique

Insert/Poêle

Avant 1989

Gaz naturel

Gaz propane

1989-2000

Après 2000

Production d'eau chaude

Accumulation

Instantanée

### CONCLUSIONS

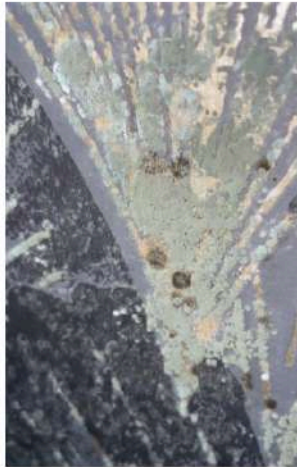
Monsieur ORTICA est locataire d'un logement de type 4 d'environ 70 m<sup>2</sup>, qu'il occupe avec ses trois enfants.

Ce logement est composé : d'une entrée, d'un séjour, d'une cuisine, d'un

SOLIHA Pays-Basque







## 8. 6 Engagements d'HSA pour maintenir et améliorer la qualité de nos services au quotidien



**HABITAT SUD ATLANTIC**

# 6

## ENGAGEMENTS

POUR MAINTENIR ET AMÉLIORER  
LA QUALITÉ DE NOS SERVICES  
AU QUOTIDIEN

En 2018, Habitat Sud Atlantic a obtenu le label Quali'HLM, devenant ainsi le premier bailleur social labellisé de l'ex-Aquitaine.

Le label Quali'HLM est une labellisation nationale et professionnelle décerné par l'Union Sociale pour l'Habitat (USH). Avec ce label, Habitat Sud Atlantic, est récompensé pour la qualité de sa politique de proximité et de service rendu à ses locataires. Avec Quali'HLM, Habitat Sud Atlantic, bailleur social de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, réaffirme son engagement au service de ses locataires.





# 1 ENGAGEMENT

## OFFRIR un logement de qualité dès votre entrée dans les lieux

- À votre arrivée, nous vous remettons un logement propre et en bon état de fonctionnement (conforme à notre standard "hygiène et sécurité") :
  - nous nous sommes assurés du bon état de propreté de votre logement
  - tous les équipements ont été vérifiés. Toutefois si un dysfonctionnement nous est signalé dans les 20 jours qui suivent votre installation, nous prenons la réparation éventuelle à notre charge.
- Nous simplifions vos démarches administratives en constituant votre dossier de demande d'APL et en l'adressant directement à la CAF (dispositif IDEAL).

# 2 ENGAGEMENT

## RÉPONDRE à vos demandes dans les meilleurs délais

Toutes vos demandes sont enregistrées.

- À partir de la réception de la demande d'intervention technique, nous respectons les délais suivants pour déclencher notre intervention :
  - sous 2 heures pour la mise en sécurité d'ascenseur pouvant porter une atteinte directe à l'intégrité des personnes,
  - sous 4 heures pour les pannes collectives de chauffage avec obligation de remise en service sous 96 heures en cas de remplacement de pièces importantes,
  - dans la journée si la sécurité est en jeu, ou celle des voisins concernant le fonctionnement des fermetures et ouvertures automatiques des portes de garage, des écoulements de canalisations,
  - sous 2 jours maximum (ouvrés)

pour les anomalies graves (dysfonctionnement technique pouvant porter atteinte au confort quotidien),

- dans les délais propres à chacun des contrats d'entretien,
- selon les dates définies sur le bon de travaux.

■ Une attestation de fin d'exécution à signer vous est présentée, avec la possibilité d'exprimer des réserves suite au passage de l'entreprise.

■ Nos Conseillers(ères) en Economie Sociale et Familiale vous aident à résoudre les difficultés liées à l'occupation de votre logement.

■ Si vous êtes confronté à un conflit de voisinage, vous trouverez appui auprès d'un agent Habitat Sud Atlantique, responsable de la tranquillité résidentielle.







## ÊTRE à votre écoute et présents à vos côtés 24h/24

■ **Nous assurons un service de proximité**  
Nos 2 agences vous reçoivent sur tout le territoire :

- **Agence Adour Côte basque** du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Le vendredi jusque 16h.

- **Agence Hauts de Sainte-Croix** du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h. Le vendredi jusque 16h.

Les gardiens de nos 16 points d'accueil (accueil physique du lundi au vendredi de 8h à 9h et de 13h30 à 14h30) et responsables de secteur sont à votre écoute sur tous les groupes immobiliers.



■ **En dehors des heures d'ouverture,** nous intervenons pour des problèmes techniques urgents 7j/7.

À cet effet, un Numéro Vert est à votre disposition : 0800 21 22 42.



## MAINTENIR les parties communes en bon état

■ **Vous êtes informé de la fréquence du nettoyage** des parties communes et des espaces extérieurs de votre résidence.

■ La liste des prestataires qui interviennent pour la maintenance de votre résidence et de votre logement vous est communiquée par voie d'affichage ou lors de votre entrée dans les lieux.

■ **Dans vos charges, nous avons inclus des contrats d'entretien pour les prestations suivantes :** robinetterie, antenne TV, chaudière, chauffe-eau, VMC, portes et barrières motorisées, ascenseurs.

■ **Au-delà des contrôles réglementaires et/ou obligatoires, nous garantissons une vérification continue de nos parties**



**communes** ainsi que des prestations effectuées. En complément, une inspection visuelle des éléments de sécurité pour toutes les résidences est assurée chaque trimestre par nos équipes de proximité.



## NOUS AMÉLIORER constamment

- Nous sommes à votre écoute pour améliorer et renforcer votre satisfaction :
  - une enquête nominative après la réalisation de travaux de réhabilitation ou d'amélioration,
  - une enquête triennale réalisée par un cabinet spécialisé auprès d'un échantillon représentatif de locataires.
- Nous vous communiquons les résultats de l'enquête triennale ainsi que les plans d'actions d'amélioration mis en œuvre.
- Si vous nous faites part d'une insatisfaction dans l'enquête nominative, nous vous proposons un rendez-vous avec votre gardien.



## VOUS GARANTIR UN DÉPART SANS SURPRISE

- Nous vous proposons, à la réception de votre congé, la réalisation d'une visite conseil afin d'estimer si des travaux de remise en état de votre logement s'avèrent nécessaires, et pour évaluer le coût des éventuelles réparations pouvant être à votre charge.



© Habitat 05 59 57 40 07 Photos : Shutterstock

CS 30821 - 2 Chemin Abbé Edouard Cestac - 64108 Bayonne cedex - Tél. 05 59 58 40 00  
habitatsudatlantic.fr